

3.00 crédits	30.0 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	Verhulst Nancy (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Pour suivre ce cours, l'étudiant-e doit avoir atteint le niveau A2.2 décrit par le Cadre européen commun de référence du Conseil de l'Europe, attesté par : • le test de positionnement A2 organisé par l'ILV en début de quadrimestre • OU un certificat DELF A2 récent (maximum 1 an et réussite des 4 compétences) • OU avoir réussi le cours LFRAN1201 avec minimum 12/20
Thèmes abordés	Comprendre la Belgique : la vie universitaire, les systèmes politique et linguistique. • la vie en colocation, les coutumes étudiantes belges, la vie étudiante; • la mentalité belge, la naissance d'un état fédéral; • le système linguistique belge à travers les médias. Grammaire • Morphologie et emploi des modes et des temps suivants : présent, passé composé, imparfait; • Pronoms possessifs, indéfinis, relatifs ; • Négation, quantité, localisation temporelle et spatiale
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : Ecouter • comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, l'actualité ; • comprendre l'essentiel d'émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui l'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte. Lire • comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante; • comprendre la description d'événements. Parler • raconter de manière simple des expériences ou événements ; • donner les raisons et expliquer ses opinions ou ses projets ; • raconter une expérience, un événement et exprimer ses réactions ; • prendre part à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple : école, loisirs, travail et actualité). Ecrire • un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui l'intéressent personnellement ; • des messages personnels pour décrire expériences et impressions.

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	La certification se compose d'une part en évaluation continue et d'une prestation à l'examen en session. Pendant le quadrimestre, les tâches évaluées sont : • productions écrites dont 1 certifiée (10%) • activités orales, dont 1 présentation orale certifiée (10%) • la participation en classe (75% de présence minimum), les exercices sur Moodle, l'engagement dans les activités proposées et l'animation de compréhension de textes. (10%) La note de l'examen final se compose de 5 parties : • 2 tests organisés pendant le quadrimestre portant sur la maîtrise de la langue (10 %) • 1 examen final organisé la dernière semaine du quadrimestre pendant la session de janvier, juin ou août, portant sur les 4 compétences (60%) : lire (15 %) + écouter (15 %) + écrire (15 %) + parler (15%) En cas d'échec (note inférieure à 50 %) à minimum 1 des 5 parties de l'examen, la note de la partie la plus faible est appliquée à tout l'examen : • En cas d'échec à la partie sur la maîtrise de la langue (note inférieure à 50 %) : l'étudiant a la possibilité de représenter le test une seule fois, avant le jour de l'examen final, après avoir reçu un feedback formatif suite à la première passation. • En cas d'échec à une ou plusieurs compétences de l'examen final (note inférieure à 50 %) : l'étudiant-e qui représente l'examen final en août a le choix de représenter la ou les compétences en échec OU la totalité de l'épreuve s'il désire améliorer sa note. Il-elle veille à communiquer explicitement son choix au professeur au plus tard le premier jour de la session. Une absence (justifiée ou non) à l'examen ou une de ses parties entraîne une note finale d'absence (justifiée ou non). Les tâches de l'évaluation continue ne peuvent pas être présentées (pour la première fois) après l'échéance fixée par le professeur, excepté certificat médical. Aucune tâche de l'évaluation continue ne peut être présentée lors de la session d'août.
Méthodes d'enseignement	Ce cours interfacultaire s'adresse aux étudiants internationaux de l'UCLouvain et aux membres du personnel. Ce cours se base sur une approche interactionnelle, et propose à l'étudiant diverses tâches pour acquérir une meilleure connaissance de la langue et de la culture, tout en stimulant le développement de compétences réceptives et interactives.
Contenu	Dans ce cours, l'étudiant est mis en situation de la vie courante où il faut écouter, lire, parler et écrire. A chaque séance, il s'exerce à comprendre des documents authentiques (audio, vidéo, textes), à participer activement à une conversation avec une ou plusieurs personnes, à écrire une expérience de vie ou son opinion, à découvrir la vie et la culture belge par des visites, des films et des chansons. Au fil des thèmes, l'étudiant pourra prendre confiance et s'exprimer et interagir plus aisément en français.
Ressources en ligne	• https://moodle.uclouvain.be • https://apprendre.tv5monde.com/fr
Bibliographie	J. Bady et alii. Conjugaison. 350 exercices. 1000 verbes à conjuguer, Hachette FLE
Autres infos	• Ouvert aux étudiants et aux membres du personnel inscrits à l'UCLouvain. • Un groupe de 20 étudiants environ • L'enseignant est disponible pendant son heure de réception et peut être contacté par courriel.
Faculté ou entité en charge:	ILV